

# Droits de douane: Washington veut un accord contraignant d'ici au 31 mars

(ajout d'un paragraphe avec la position de Rahul Sahgal)

Berne (awp/ats) - La Suisse et les Etats-Unis doivent conclure d'ici au 31 mars un accord juridiquement contraignant en matière de droits de douane. Faute de quoi la Maison Blanche entend "réexaminer et reconsiderer, le cas échéant", le taux imposé à Berne.

Washington entend transformer rapidement la déclaration d'intention signée le 14 novembre en accord bilatéral, selon un document du représentant américain au commerce, publié jeudi sur le Federal Register. Selon ce document, révélé par les journaux du groupe alémanique CH Media, la réduction rétroactive des droits de douane de 39 à 15% a été effectuée "dans l'hypothèse et l'espoir" que l'accord soit négocié avec succès d'ici le premier trimestre.

Interrogé par Keystone-ATS, le Département fédéral de l'économie (DEFR) a indiqué que les négociations permettraient de déterminer si cette échéance pourrait être respectée. "L'objectif est de conclure l'accord au premier trimestre 2026, comme indiqué dans la déclaration conjointe", a-t-il souligné.

Cette déclaration, datée du 14 novembre, indique que les parties ont l'intention "d'entamer immédiatement des négociations sur l'accord afin de réaliser des progrès significatifs d'ici au premier trimestre 2026, sous réserve de leurs procédures nationales respectives, et de conclure l'accord dans la mesure du possible."

## Droits de douane excessifs remboursés

Dans le document publié jeudi, le représentant américain au commerce annonce également que les importateurs pourront se faire rembourser auprès des douanes américaines les droits de douane excessifs qu'ils ont payés au cours des cinq dernières semaines. A Berne, ce manque à gagner est estimé à plusieurs centaines de millions de francs, selon les journaux de CH Media. Le DEFR a indiqué ne pas pouvoir fournir à l'heure actuelle d'estimation plus précise.

De son côté, le Conseil fédéral a reçu l'aval du parlement pour les négociations douanières avec les Etats-Unis. Les commissions de politique extérieure des deux Chambres ont en effet approuvé cette semaine le mandat de négociation. La discussion a été extrêmement nourrie, avait indiqué mardi le président de la commission du Conseil des Etats Carlo Sommaruga (PS/GE). Et de considérer les réponses précises fournies par le ministre de l'Economie Guy Parmelin, la secrétaire d'Etat Helene Budliger Artieda et d'autres membres de l'administration comme satisfaisantes

M. Sommaruga et la vice-présidente de la commission Petra Gössi (PLR/SZ) n'ont donné aucune précision, car cela affaiblirait la position de la Suisse dans les négociations.

Le directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis Rahul Sahgal a indiqué à Keystone-ATS que les exportateurs suisses allaient réclamer le remboursement des droits de douane excessifs. Il n'a pas pu préciser le montant en jeu, aucune statistique n'étant disponible. Selon lui, plus de 500 entreprises suisses sont actives aux Etats-Unis.

## Cantons consultés

Le Conseil fédéral a adopté le projet au début du mois. En plus des commissions parlementaires, les cantons seront également consultés. L'accord vise à encadrer juridiquement les relations économiques et commerciales avec les Etats-Unis et, donc, la diminution de 39% à 15% des droits de douane américains sur les importations suisses.

Cette baisse, qui a un effet rétroactif au 14 novembre, a été annoncée il y a une quinzaine de jours. Les associations professionnelles ont accueilli la nouvelle avec soulagement, alors que la gauche s'est montrée beaucoup plus réservée.  
ats/vj

# KEYSTONE ATS

Keystone ATS / AgenziaTelegrafica Svizzera  
3000 Berna 22  
058 909 50 50  
<https://www.keystone-sda.ch/it/>

Medienart: Nachrichtenagentur

Auftrag: 3009561  
Themen-Nr.: 272002  
Referenz: 1e84f38c-937c-4d13-878f-6adb757d8985  
Ausschnitt Seite: 1/1

## Accordo doganale con USA: Washington fissa scadenza

Dopo la dichiarazione d'intenti comune di Berna e Washington sulla riduzione dei dazi doganali americani sui beni elvetici, gli Stati Uniti aumentano la pressione sulla Svizzera. L'accordo doganale dovrà essere negoziato in modo giuridicamente vincolante entro il 31 marzo. Se tale termine non dovesse essere rispettato, la Casa Bianca intende "riesaminare e riconsiderare, se necessario", la prevista riduzione delle tariffe punitive.

È quanto riportato in un documento approvato dal rappresentante americano per il commercio Jamieson Greer pubblicato sul Federal Register, l'omologo statunitense del Foglio federale in Svizzera. Il documento non è ancora in vigore, ma già accessibile al pubblico. L'informazione è stata riportata oggi dai giornali dell'editore CH Media.

La pubblicazione indica che gli Stati Uniti prevedono di negoziare un accordo doganale giuridicamente vincolante con la Svizzera entro il 31 marzo 2026. La riduzione retroattiva dal 39% al 15% dei dazi sui beni elvetici importati negli USA è effettuata "a condizione e nella speranza" che la dichiarazione d'intenti del 14 novembre venga rapidamente trasformata in un accordo bilaterale.

Il Dipartimento federale dell'economia, della formazione e della ricerca (DEFR) ha indicato a Keystone-ATS che i negoziati mostreranno se tale data potrà essere rispettata. "L'obiettivo è una conclusione nel primo trimestre del 2026, come indicato nella dichiarazione congiunta".

In quest'ultima si afferma che i partecipanti intendono "avviare immediatamente i negoziati sull'accordo, al fine di compiere progressi significativi entro il primo trimestre del 2026, fatti salvi i rispettivi procedimenti interni, e di concludere l'accordo se possibile".

Nel documento di oggi, il rappresentante per il commercio annuncia inoltre che gli importatori possono richiedere all'autorità doganale statunitense il rimborso dei dazi punitivi eccessivi pagati nelle ultime quasi cinque settimane. Secondo la notizia diffusa dai giornali di CH Media, l'importo ammonterebbe ad alcune centinaia di milioni di franchi. Il DEFR non dispone di stime più precise, ha riferito a Keystone-ATS.

Rahul Sahgal, direttore della Camera di commercio svizzero-americana, ha indicato alla stessa agenzia di stampa che gli esportatori elvetici chiederanno il rimborso dei dazi punitivi eccessivi. Non è stato in grado di precisare di che importo si tratti, poiché non è stata condotta alcuna statistica in merito.

Nel frattempo la Commissione della politica estera del Consiglio nazionale (CPE-N) - lunedì - e quella omologa del Consiglio degli Stati (CPE-S) - l'altro ieri - hanno approvato il mandato negoziale tra Svizzera e Stati Uniti in vista di un accordo giuridicamente vincolante.

Il Consiglio federale aveva adottato il mandato all'inizio del mese. Oltre alle commissioni parlamentari vengono consultati anche i Cantoni. L'accordo mira a disciplinare in modo giuridicamente vincolante le relazioni economiche e commerciali con gli Stati Uniti e quindi anche i dazi ridotti già ottenuti.

Circa due settimane fa è stato reso noto che i dazi statunitensi sulle importazioni svizzere sono stati ridotti dal 39 al 15% con effetto retroattivo al 14 novembre. Le associazioni economiche hanno reagito con sollievo, mentre la sinistra è stata decisamente più prudente.

## Washington veut un accord contraignant avec Berne d'ici au 31 mars

La Suisse et les Etats-Unis doivent conclure d'ici au 31 mars un accord juridiquement contraignant en matière de droits de douane. Faute de quoi la Maison Blanche entend "réexaminer et reconsiderer, le cas échéant", le taux imposé à Berne. Washington entend transformer rapidement la déclaration d'intention signée le 14 novembre en accord bilatéral, selon un document du représentant américain au commerce, publié jeudi sur le Federal Register. Selon ce document, révélé par les journaux du groupe alémanique CH Media, la réduction rétroactive des droits de douane de 39 à 15% a été effectuée "dans l'hypothèse et l'espérance" que l'accord soit négocié avec succès d'ici le premier trimestre.

Interrogé par Keystone-ATS, le Département fédéral de l'économie (DEFR) a indiqué que les négociations permettraient de déterminer si cette échéance pourrait être respectée. "L'objectif est de conclure l'accord au premier trimestre 2026, comme indiqué dans la déclaration conjointe", a-t-il souligné.

Cette déclaration, datée du 14 novembre, indique que les parties ont l'intention "d'entamer immédiatement des négociations sur l'accord afin de réaliser des progrès significatifs d'ici au premier trimestre 2026, sous réserve de leurs procédures nationales respectives, et de conclure l'accord dans la mesure du possible."

### Droits de douane excessifs remboursés

Dans le document publié jeudi, le représentant américain au commerce annonce également que les importateurs pourront se faire rembourser auprès des douanes américaines les droits de douane excessifs qu'ils ont payés au cours des cinq dernières semaines. A Berne, ce manque à gagner est estimé à plusieurs centaines de millions de francs, selon les journaux de CH Media. Le DEFR a indiqué ne pas pouvoir fournir à l'heure actuelle d'estimation plus précise.

De son côté, le Conseil fédéral a reçu l'aval du parlement pour les négociations douanières avec les Etats-Unis. Les commissions de politique extérieure des deux Chambres ont en effet approuvé cette semaine le mandat de négociation. La discussion a été extrêmement nourrie, avait indiqué mardi le président de la commission du Conseil des Etats Carlo Sommaruga (PS/GE). Et de considérer les réponses précises fournies par le ministre de l'Economie Guy Parmelin, la secrétaire d'Etat Helene Budliger Artieda et d'autres membres de l'administration comme satisfaisantes

M. Sommaruga et la vice-présidente de la commission Petra Gössi (PLR/SZ) n'ont donné aucune précision, car cela affaiblirait la position de la Suisse dans les négociations.

Le directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis Rahul Sahgal a indiqué à Keystone-ATS que les exportateurs suisses allaient réclamer le remboursement des droits de douane excessifs. Il n'a pas pu préciser le montant en jeu, aucune statistique n'étant disponible. Selon lui, plus de 500 entreprises suisses sont actives aux Etats-Unis.

### Cantons consultés

Le Conseil fédéral a adopté le projet au début du mois. En plus des commissions parlementaires, les cantons seront également consultés. L'accord vise à encadrer juridiquement les relations économiques et commerciales avec les Etats-Unis et, donc, la diminution de 39% à 15% des droits de douane américains sur les importations suisses.

Cette baisse, qui a un effet rétroactif au 14 novembre, a été annoncée il y a une quinzaine de jours. Les associations professionnelles ont accueilli la nouvelle avec soulagement, alors que la gauche s'est montrée beaucoup plus réservée.